
CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°4

20 décembre 2018

Membres élu.e.s présent.e.s : Alexis AVDEEFF, Sébastien AUBINEAU, Stéphane BEAUD, Melinda BENOIT, Jonathan BRISSON, Mathilde CARRIVE, David CLARYS, Nadine DIEUDONNE-GLAD, Vanessa ERNST-MAILLET, Chloé FORTANNIER, Anne JOLLET, Emilie KURDZIEL, Matthieu LEE, Benoît LEROUX, Gilles MALANDAIN, Gilles MARMASSE, Sophie MAZARS, Véronique MEYER, Cécile VOYER.

Membres élu.e.s excusé.e.s : Perceval ABRIOUX, Alain DUCOUSSO-LACAZE, Jean-Marie LECOINTRE, Pauline QUEMART.

Absent.e.s ayant donné procuration : Perceval ABRIOUX à Marie LABROUSSE, Alain DUCOUSSO-LACAZE à Gilles MARMASSE.

Membres invité.e.s présent.e.s : Claire BEAUSSE, Marlène BELLY, Céline BERGEON, Guillaume BOURGEOIS, François BRIZAY, Catherine ESNARD, Patricia ETIEN, Philippe GROSOS, Marion HAZA, Yvan HOCHET, François LUMINEAU, Eric MARCEAU, Marie-Amélie MARTINIE, Vincent MICHEL, Adelina MIRANDA, Gilles MOREAU, Christian PAPINOT, Jessica ROBERT, Emmanuelle VAREILLE, Nicolas VIBERT, Alexandre VINCENT, Jean-Louis YENGUE.

Membres invité.e.s excusé.e.s : Héroïse BRUNE.

1. Approbation du procès-verbal du 15 novembre 2018

Au point 9 de l'ordre du jour (9. Feuille de route rentrée 2019), la phrase suivante est ajoutée concernant le rôle du groupe de travail sur la NOF :

"Ce groupe de travail aura pour fonction de travailler sur la feuille de route pour sa mise en pratique en septembre 2019."

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Actualités de l'UFR

- Adresse générique pour contacter la direction de l'UFR : direction.sha@univ-poitiers.fr
David Clarys, directeur de l'UFR SHA, et Céline Capillon, secrétaire de direction, sont destinataires des mails transmis sur cette adresse qui doit permettre un meilleur suivi des demandes.
Pour des demandes plus spécifiques, il est toujours possible de contacter directement le doyen sur son adresse nominative. Il en va de même pour les assesseur.e.s.
- Ouverture de la salle de convivialité des personnels de l'UFR SHA sur le site du centre-ville à l'Hôtel Fumé :
La salle de convivialité, ancienne salle du courrier, a été inaugurée à l'issue de la réunion avec les personnels BIATSS et l'Heure Nécessaire en Sciences Humaines ce lundi 17 décembre. Cette salle est dorénavant accessible à l'ensemble du personnel de l'UFR, BIATSS, enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.se.s. Il ne s'agit pas d'une salle de travail, de réunion ou de rendez-vous mais d'un lieu de pause, d'échanges et de repas. Son aménagement se poursuivra au cours de l'année 2019 (mobilier, kitchenette, etc.).
- Pot de fin d'année de l'UFR le lundi 17 décembre 2018 :
La direction de l'UFR remercie l'ensemble des collègues qui ont contribué à la réussite du pot de fin d'année qui s'est tenu à l'occasion de cette ouverture, et tout particulièrement Céline Capillon qui a été à la maîtrise d'œuvre de ce moment convivial.
- Retour des dossiers GSI :
Une réunion s'est tenue ce jeudi matin à la Présidence permettant ainsi à Alexis Avdeeff de faire un retour sur les dossiers du GSI, sous réserve de la validation par le CA.

TITRE DU PROJET	LABO / DPT	RESPONSABLES PROJET	BUDGET TOTAL / SOMME DEMANDEE	SOMME ACCORDEE PAR LA COMMISSION
Semaine d'études médiévales 2019 – 64 ^e session d'été du CESCO (17 au 28 juin 2019)	CESCO	Martin AURELL/ Cécile TREFFORT	12 250 € / 2 000 €	2000 €

Regards croisés sur les patrimoines musicaux de transmission orale : France (Poitou)/ Indonésie (Java-Ouest et Kalimantan-Ouest)	CRIHAM	Marlène BELLY	48 118 € / 8 000 €	4000 € (Fonds de mobilité étudiante)
Ecole d'été : Migrations et mondialisations. Au-delà de la frontières – Seconde édition (7 juillet au 13 juillet 2019)	MIGRINTER	Adelina MIRANDA	25 500 € / 5 000 €	3000 € (Fonds de mobilité étudiante)
Formation internationale à la fouille et l'étude de la peinture murale romaine (3 juin au 23 juin 2019)	HeRMA	Mathilde CARRIVE	17 950 € / 3 000 €	3000 €
Toward a wilder Europe? An analysis of the sociospatial and cultural effects of new methods of promoting, protecting and managing wilderness in Europe	RURALITES	Régis BARRAUD/ Claire PORTAL	17 000 € / 7 450 €	1000

❑ Emplois enseignants-chercheurs :

Les deux postes enseignants chercheurs vacants sont reconduits :

- Professeur des Universités Psychologie/CeRCA
- Professeur Associé à Temps Partiel SIC

Pas de redéploiement pour 2019

❑ Emplois BIATSS :

Un tableau de réponse a été transmis par les services de la DRH le 19 décembre :

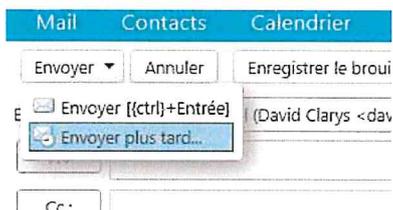
- 1 poste au concours Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi : Adjoint en gestion RH
- 2 postes sont mis à la mobilité :
 - Logistique campus avec une mobilité uniquement interne à l'UP ;
 - CESCO/Insercom avec une mobilité interne à l'UP mais également ouverte à l'intra académie. La Direction de l'UFR interviendra sur ce poste car cela ne répond pas aux attentes de l'UFR.
- 4 postes seront pourvus par des CDD :
 - 1 poste IGE ingénieure pédagogique au CFMI
 - ½ poste de secrétariat au CFMI. Les postes au CFMI sont par nature des postes dévolus à des contractuels car le financement est externe (DRAC).
 - 1/2 temps Logistique Campus
 - 1 poste de photographe au CESCO
- Secrétariat musicologie : succession de difficultés, poste non pourvu pratiquement depuis fin septembre.
- Pas de nouveau poste ou redéploiement (refus de la demande scolarité campus/psycho). Demande de réorganisation des secrétariats de départements avant d'envisager un redéploiement.
- Pas de réponse définitive sur une demande de cdisation au CFMI. Les emplois BIATSS du CFMI sont tous contractuels (financement DRAC), ce qui rend l'effet de la règle des 3 ans très préjudiciable pour le bon fonctionnement du CFMI.

Respect des temps de repos :

A la veille des congés, les préconisations quant au respect des temps de repos et congés sont rappelées. Il convient donc :

- D'éviter l'envoi de courriels en dehors des horaires usuels de travail : pas le soir, week-end, jours fériés, et période de fermeture des locaux.

Le cas échéant, privilégier la fonction d'envoi différé :



- D'éviter les appels téléphoniques sur le portable (personnel ou professionnel), sauf urgence liée à la sécurité des biens et des personnes ou pré-acceptation de la personne contactée.
- De veiller à laisser une pause déjeuner d'une durée minimum de 45 minutes entre 12h00 et 14h00.

3. Modification de l'équipe de Direction de l'UFR : assesseur.e. Biatss et assesseur.e recherche

Remplacement de Sophie Mazars, assesseure BIATSS :

Sophie Mazars a été recrutée sur un poste en service central et quittera l'UFR au 31 décembre. Elle est remerciée pour son implication dans l'UFR et plus spécifiquement pour son activité au sein de l'équipe de Direction de l'UFR.

⇒ Candidature de Sébastien Aubineau

Sébastien Aubineau est élu avec 11 voix pour / 3 non / 2 blancs / 3 abstentions

Remplacement d'Alexandre Vincent, assesseur Recherche :

Alexandre Vincent avait accepté la fonction d'assesseur Recherche sur les 4 premiers mois de l'année universitaire, puisqu'il doit se consacrer pleinement à l'IUF auquel il a été nommé au 1^{er} octobre. Il est remercié pour son investissement à la Direction de l'UFR et aussi pour son engagement dans sa fonction d'élu à la Commission Recherche de l'UP.

⇒ Le directeur de l'UFR propose la candidature de Nadine Dieudonné-Glad

Nadine Dieudonné-Glad est élue avec 17 voix pour / 1 blanc / 1 abstention

4. Vote de la répartition des moyens financiers provisoires 2019 de l'UFR

La synthèse des charges et produits présentée en Annexe 1 montre que l'UFR dispose d'un budget de fonctionnement de 150 982€. On peut constater que les versements à l'UP sont plus importants que la dotation 2019. Ceci provient essentiellement de la forte hausse de l'UB Paie en lien avec le surcoût de la NOF.

Au cours d'une rencontre budgétaire avec le Vice-Président chargé des moyens, il a été convenu que ce budget devrait permettre à l'UFR de fonctionner jusqu'en juin 2019, dans l'attente d'un nouveau point budgétaire en mars au regard de la réduction espérée des coûts liés à la NOF (cf. Feuille de route).

Au regard des dépenses de 2017 (dernière année pour laquelle le bilan budgétaire est disponible), les besoins estimés pour 2019 sont de 313 434 € (335 182€ avant compression), si bien que 48% des besoins sont couverts avec la somme disponible actuellement.

Ce budget doit couvrir le fonctionnement des départements et le fonctionnement central de l'UFR.

Du fait de cette situation, les membres du conseil décident de voter une motion à l'attention de la Présidence de l'Université.

Motion :

Le conseil de l'UFR SHA réuni le 20 décembre constate que le budget de fonctionnement de l'UFR a été fortement réduit sur la base de calculs qui n'ont pas été communiqués comme cela a été demandé à l'occasion de la réunion avec l'équipe présidentielle du 4 octobre 2018. Il informe dès à présent la Présidence que ce budget ne permettra pas à l'UFR SHA de fonctionner au-delà du mois de juin, comme l'indique les budgets des années antérieures. Il demande que la rencontre budgétaire programmée au mois de mars soit avancée à la rentrée de janvier afin de disposer d'une visibilité budgétaire annuelle.

Cette motion est adoptée à l'unanimité

Budget de fonctionnement des départements :

Concernant les budgets des départements, la Direction de l'UFR suggère de répartir de l'enveloppe 2018, soit 138 392€. Elle formule ensuite plusieurs propositions :

- 1- Extraire les sommes versées au SCD/BUMF pour une prise en charge en central par l'UFR pour 40 000€

Cette proposition est adoptée avec 10 voix pour – 3 contre – 4 abstentions

Toutefois, du fait que seuls 48% des besoins de l'UFR soient actuellement couverts, il est convenu que pour le moment, seule la moitié de cette somme sera extraite des budgets des départements (20 000€).

- 2- Répartition de l'enveloppe pour les départements sur une base simple : 80% fixe et identique pour tous les départements (sauf SIC qui n'a pas de Licence et qui aurait la moitié) et 20% au prorata des effectifs.

Cette proposition est adoptée avec 17 voix pour

- 3- Affectation dès janvier des versements de la formation continue (FC), sans attendre de connaître les sommes exactes en octobre : 50% pour les départements. Ce budget est réparti au prorata des effectifs de l'année en cours inscrits en FC (coefficient 1 pour les contrats Pro, et 0,5 pour les reprises d'étude puisqu'elles rapportent moins d'argent)

Cette proposition est adoptée avec 14 voix pour – 3 abstentions

Il convient donc d'extraire 20 000€ de l'enveloppe budgétaire pour les départements puis de diviser cette somme par 2 au regard du budget disponible : $138\,392\text{€} - 20\,000\text{€} = 118\,392\text{€} / 2 = 59\,196\text{€}$

Il reste alors à ajouter 50% de la part du versement de la Formation Continue qui revient aux départements : 12 500€

→ **Enveloppe globale pour les départements = 71 696€**

La répartition du budget par départements est présentée en Annexe 2.

□ **Budget de fonctionnement de l'UFR :**

→ Reste disponible au 1er janvier pour l'UFR : $150\,982\text{€} - 71\,696\text{€} = 79\,286\text{€}$

La répartition présentée en séance apparaît en Annexe 4. Le budget central de l'UFR est déficitaire compte tenu des engagements juridiques et dépenses incompressibles nécessaires à l'ouverture au public (contrats des copieurs de reprographie, gardiennage du PUMD, frais d'entretien des locaux...) mais redeviendra positif lorsque les prélèvements (reprographie, téléphone) seront opérés. Les enveloppes qui servent à financer des projets (culture, associations, voyages pédagogiques, relations internationales) sont réduites cette année. Par ailleurs un certain nombre de lignes budgétaires centrales ne sont pas pourvues pour le moment.

□ **Budget investissement :**

Le budget d'investissement n'est pas impacté par le coût de la NOF. Au contraire, il passe de 128 177€ à 154 903 €, soit une hausse de 26 726€. La direction de l'UFR propose de ne pas augmenter la part d'investissement affectée aux départements qui en ont rarement l'utilité et de la conserver en central pour des investissements communs plus conséquents. Ainsi, l'enveloppe à répartir est maintenue à 32 900,60€. Elle est répartie sur les mêmes critères que le budget de fonctionnement : 80% fixe et identique pour tous les départements (sauf SIC qui n'a pas de Licence et qui aurait la moitié) et 20% au prorata des effectifs.

Le budget d'investissement par départements est présenté en Annexe 4.

5. Présentation du projet de répartition des ressources humaines et d'organisation des services au sein de l'UFR

□ **Objectifs :**

- Répartir le plus équitablement possible la charge de travail entre les secrétariats et/ou les moyens humains (Biatss et enseignants) entre les départements
- Garantir autant que possible la continuité du service (arrêts maladie, délais de remplacements...)

- Rationaliser/optimiser le fonctionnement de l'UFR
 - Améliorer la lisibilité vis-à-vis de l'extérieur et notamment des usagers
- ❑ **Méthodologie :**
- Partir d'un état des lieux objectif et partagé en termes de répartition des moyens humains (ratios étudiant.e.s/Biass ou /enseignant.e.s)
 - Impliquer tou.te.s les collègues concerné.e.s
 - Questionnaire pour recenser l'ensemble des tâches réalisées, les pics d'activité, etc., puis co-élaboration de propositions d'organisation des services.
- ❑ **Calendrier :**
- Lancement de la réflexion en janvier 2019
 - Début de mise en place en septembre 2019
- ❑ **Etat des lieux :**

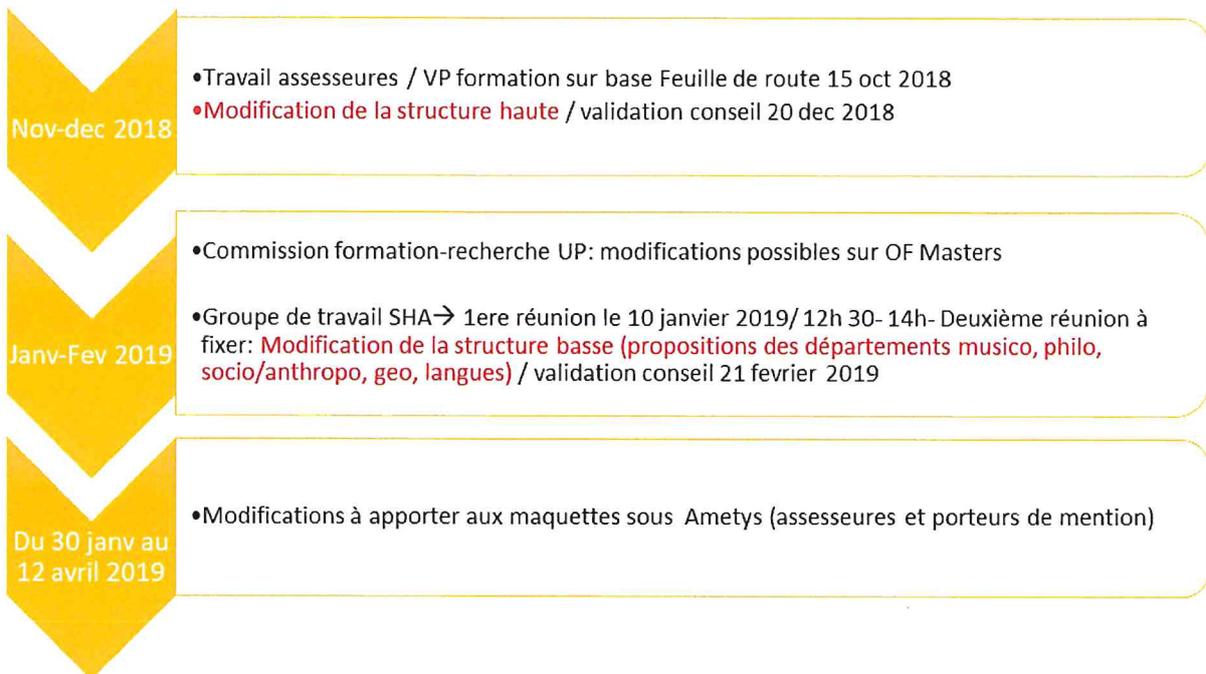
Synthèse des ressources humaines par Département :

	Etu.	PU	MCU	PRAG/ PRCE	PAST	Coeff E+E-C	Ratio PU/MCU	ETP BIATSS	ETP secrétariat	Ratio Etu/E+EC	Ratio Etu/Biatss	Ratio Etu/secrétariat
Géographie	312	5	12	1	0	19	41,67	2,5	1	16,42	124,80	312,00
Histoire	526	9	18	0	0	27	50,00	1	1	19,48	526,00	526,00
Histoire de l'art & archéologie	281	6	9	0	0	15	66,67	1,5	0,5	18,73	187,33	562,00
Musicologie	173	2	4	3	0	12	50,00	1	1	14,42	173,00	173,00
Philosophie	157	4	4	0	0	8	100,00	0,5	0,5	19,63	314,00	314,00
Psychologie	2017	11	26	0	1	37,5	42,31	1,5	1,5	53,79	1344,67	1344,67
Sociologie	556	3	9	2	1	16,5	33,33	1	1	33,70	556,00	556,00
SIC	86	0	4	3	1	10,5	0,00	0,5	0,5	8,19	172,00	172,00
CFMI	26	0	0	1	0	2	-	4,5	0,5	13,00	5,78	52,00
Anthropologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	4134	40	86	10	3	147,5	46,51	14	7,5	28,03	295,29	551,20

Les DU ne sont pas comptabilisés dans les effectifs, ainsi que le master JMIN qui est principalement dépendant des moyens du CNAM. Le parcours de master CREADOC est comptabilisé
 Le coefficient E + E-C correspond au nombre d'emplois équivalent à 192h d'enseignement.
 Les ETP BIATSS incluent les ETP secrétariat.

6. Vote des modifications structurelles de la NOF

L'ensemble des éléments présentés ci-dessous a été traité en commission de la pédagogie le 13 décembre dernier.



Il est convenu que le diaporama de la commission de la pédagogie soit mis à disposition sur le bureau virtuel pour les ayants droits.

Un mail d'invitation va être transmis à l'ensemble du personnel de l'UFR pour participer au groupe de travail planifié le jeudi 10 janvier 2019.

L'objectif de ce groupe de travail est de réfléchir collégialement aux aménagements de la NOF pour la rentrée 2019. Il sera question, plus spécifiquement, d'acter les propositions des départements intégrées à la feuille de route d'octobre 2018 et de réfléchir aux pistes envisageables ultérieurement.

A partir du 9 janvier 2019, AMETYS ne pourra plus être modifié.

Les composantes auront jusqu'au 12 avril 2019 pour saisir les modifications de la NOF.



Modifications structurelles de la NOF

Modifications structure haute / Licences

▪ **Les portails :**

- Suppression du Portail Histoire de l'Art et Archéologie / Philosophie
- Suppression du Portail Philosophie / Histoire de l'Art et Archéologie
- Suppression du Portail Psychologie / Philosophie
- Suppression du Portail Philosophie / Psychologie

- Les parcours de L3 :
 - Supprimer le parcours Histoire de l'art et archéologie sous la mention philosophie en L3
 - Supprimer le parcours philosophie sous la mention Histoire de l'art et archéologie en L3
 - Supprimer le parcours philosophie sous la mention Psychologie en L3
 - Supprimer le parcours Psychologie sous la mention Philosophie en L3

- Les parcours professionnalisant :
 - **Presse et Métiers de la communication :**
Uniquement pour Histoire, Sociologie, Philosophie
Suppression de ce parcours des mentions : Géographie, Psychologie.
 - **Métiers du travail social, de la santé et du paramédical :**
A créer pour la mention sociologie
 - **Sciences Politiques :**
Uniquement mentions Géographie, Histoire, Philosophie, Sociologie
Suppression de ce parcours dans la mention Psychologie
 - **Anthropologie :**
Ajout de ce parcours pour la mention Musicologie
Rattaché aux mentions : Histoire, Philosophie, Sociologie, Musicologie, Psychologie, Histoire de l'Art et Archéologie

- Mention Histoire :
Suppression du parcours bi-disciplinaire Histoire-Géographie

→ La suppression de ce parcours bi-disciplinaire pose question aux membres du conseil et fera l'objet d'un vote spécifique.

Tableau de synthèse :

	Geographie	Histoire	HAA	Sociologie	Psychologie	Musicologie	Philosophie
Disciplinaire	x	x	x	x	x	x	x
portail	XX	xx	X	x	xx		
Presse et com		x		x			x
MTSPM				x	x		
Sciences Po	x	x		x			x
MEEF	x	x		x	x	x	x
International	x	x	x	x	x	x	x
Anthropo		x	x	x	x	x	x

☐ **Modifications structure haute / Licence pro**

Il est prévu pour 2019-2020 l'ouverture de la **licence professionnelle Agronomie** dans le respect du cadrage initial de **410h dont 340h** de mutualisation sur les 2 parcours et **70h d'enseignement spécifique** par parcours :

- P1 **Conseils et Développement des Agricultures : Banque, Centre de gestion** (capacités d'accueil 18 apprentis/ contrat pro)
- P2 **Terroirs, Territoires, Gastronomie** (capacités d'accueil 12 apprentis/ contrat pro)

☐ **Modifications structure haute / Masters**

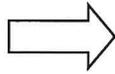
- **Modification de structure de la mention PHILOSOPHIE :**
M1 en un tronc commun.
Les parcours débutant en M2 :
→ Médiations et Société
→ Philosophie Politique et Histoire de la Philosophie
- **Modification de structure de la mention GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT :**
M1 en tronc commun.
Les parcours débutant en M2 :
→ Gestion des Territoires et Développement Local : Diagnostic, Enjeux Socio-Spatiaux,
→ Prospective / Transitions Sociales et Environnementales
- **Modification de structure de la mention MIGRATIONS INTERNATIONALES :**
M1 en un tronc commun.
Les parcours débutant en M2 :
→ Acteurs et Institutions des Migrations, de l'Accueil et de la Solidarité Internationale
→ Dynamiques des Systèmes Migratoires : Parcours et Espaces de la Migration Internationale

Vote sur l'ensemble des modifications de la structure haute (= architecture) hors parcours bi-disciplinaire Histoire/Géographie :

10 pour - 3 abstentions

Vote sur la suppression du parcours bi-disciplinaire Histoire/Géographie :

10 contre la suppression du parcours - 3 abstentions



Réformes du BAC : attendus, spécialités et options

Après consultation des responsables de départements et de licences 1, des choix de spécialités et d'options semblant adéquates au vu de leur formation dans le cadre de la réforme du BAC ont été remontés :

906 SHA		
GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	Toutes les options et spécialités sont conseillées, ainsi que celles des bac technologiques et professionnels	
HISTOIRE	- Histoire-géographie - A égalité : SES, Histoire-littérature-philosophie	- Droit et grands enjeux du monde contemporain, - Langues, littératures et cultures étrangères, - Littérature et LCA (latin ou grec)
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
MUSICOLOGIE	-Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre) -Humanités, littérature et philosophie	-Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques -Langues vivantes
PHILOSOPHIE	-Humanités, littérature et philosophie	pas d'option conseillée
PSYCHOLOGIE	Toutes les spécialités ou options sont conseillées, ou aucune n'est plus conseillée qu'une autre.	
SOCIOLOGIE	Toutes les options et spécialités sont conseillées, ainsi que celles des bac technologiques et professionnels	

Cependant, dans l'optique politique de l'UFR SHA, refusant toute forme de sélection, la commission de la pédagogie du 13 décembre s'est mise d'accord pour une formulation générique pour l'ensemble des formations.

→ **Proposition de formulation :**

Mentions	Spécialités conseillées en classe de Terminal	Options conseillées en classe de Terminale
906 SHA		
GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	Toutes combinaisons possibles	
HISTOIRE	Toutes combinaisons possibles	
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	Toutes combinaisons possibles	
MUSICOLOGIE	Toutes combinaisons possibles	
PHILOSOPHIE	Toutes combinaisons possibles	
PSYCHOLOGIE	Toutes combinaisons possibles	
SOCIOLOGIE	Toutes combinaisons possibles	

Vote de la proposition de formulation pour chaque département :
« Toutes combinaisons possibles » adoptée à l'unanimité

7. Point étudiant.e.s

Projet de lieux de convivialité sur le site de l'Hôtel Fumé : une rencontre avec Eric Guilbaud, directeur adjoint de la DLPI, a eu lieu au mois de novembre au sujet du projet de l'espace de vie étudiant. L'UFR envisage un espace « café » au niveau de la cabane et un espace « restauration » au 36 rue de la chaîne côté jardin (ou l'inverse).

La date limite pour remettre une expression des besoins à l'architecte est fin février. L'objectif est le lancement des marchés publics en mai-juin pour une attribution début septembre et un début des travaux en octobre. La révision d'une partie des huisseries de l'Hôtel Fumé est prévue simultanément.

8. Point BIATSS

Remplacement du mandat d'élue BIATSS de Sophie Mazars par Muriel Guérin-Couthier. La direction réitère ses remerciements à Sophie Mazars pour son investissement tout au long de son mandat d'élue.

9. Recherche

- **Enveloppe Recherche Mutualisée :** Au terme d'une réflexion menée sur trois conseils scientifiques (CS), l'UFR est dotée pour l'année 2019 d'une Enveloppe Recherche Mutualisée (ERM) dont les objectifs, le montant, les principes de constitution et d'utilisation ont été décidés collectivement. L'ensemble de ce processus est rendu public sur le site de l'UFR, dans la section consacrée au Conseil Scientifique.

L'équipe décanale a fait le choix, dans un contexte budgétaire tendu, de continuer à soutenir financièrement la recherche au sein de l'UFR : 5000 € du budget de la composante seront donc imputés à l'ERM dès janvier. Il s'agit d'un message fort d'engagement de l'UFR dans le financement de la recherche, conformément aux principes énoncés dès l'élection de l'équipe.

- **Informations Commission Recherche (CR) :**

- Financement colloques : les dossiers de financement de colloques ont été transmis à la région, après validation par l'UP. Concernant le financement attribué par la Commission Recherche, il sera voté lors de la séance du 10 janvier 2019.
- Professeur.e.s invité.e.s : une commission émanant du Conseil Académique a travaillé sur le processus de recrutement des professeur.e.s invité.e.s. Le calendrier pour 2019 reprendra un cours plus conforme aux attentes académiques (lancement de l'appel en février, dépôt des dossiers en avril).
- Equilibre Formation/Recherche : Enfin, lors de la dernière CR, Serge Huberson a indiqué avoir appris récemment que les composantes ayant rendu dans l'été des feuilles de route pour l'ajustement de la NOF qui laissaient attendre une baisse importante des heures complémentaires, avaient en réalité augmenté leur consommation en heures. Cette réalité ne fait que compromettre l'équilibre entre formation et recherche au sein de l'université.

10. Position du conseil d'UFR sur le projet d'augmentation des droits d'inscriptions pour les étudiant.e.s étranger.e.s extra

La direction de l'UFR propose d'adopter la motion suivante :

« Le conseil de l'UFR Sciences Humaines et Arts de l'Université de Poitiers, réuni le 20 décembre 2018, s'oppose au projet d'augmentation des frais d'inscription à l'université pour les étudiant.e.s étranger.e.s hors UE. En effet, cette mesure conduirait à une sélection sur des critères financiers des étudiant.e.s souhaitant étudier en France. Loin des objectifs affichés, c'est une baisse de la richesse et de la diversité des étudiant.e.s accueilli.e.s qui se prépare mais également une diminution du nombre global d'étudiant.e.s étranger.e.s hors UE venant suivre leurs études en France. L'UFR SHA affirme son attachement à une université ouverte et craint par ailleurs que cette mesure ne prépare une augmentation générale des frais d'inscription à l'université et la transition vers un modèle, qu'elle rejette, de financement de l'enseignement supérieur par l'endettement privé. »

Adoption de la motion à l'unanimité.

11. Prochains rendez-vous

- Conseil UFR : le jeudi 24 janvier à 14h
- Commission de la pédagogie : le jeudi 31 janvier à 14h

Le responsable des services



Eric MARCEAU

Le Directeur



David CLARYS

La secrétaire de séance



Céline CAPILLON

Annexe 1 – Synthèse des charges et Produits

CHARGES	
CONTRIBUTIONS <i>Annexe 2 lettre de cadrage</i>	1 485 259,00 €
CDD et CDI	80 981,00 €
UB Paie	1 372 709,00 €
Téléphone	9 318,00 €
Courrier	11 610,00 €
Vérifications techniques règlementaires	7 115,00 €
Microsoft EES	3 526,00 €
LES REVERSEMENTS	76 700,00 €
CFMI	54 000,00 €
CREADOC	18 200,00 €
Taxe apprentissage	4 500,00 €

TOTAL CHARGES	1 561 959,00 €
----------------------	-----------------------

Crédits disponibles pour le fonctionnement général et pédagogique de l'UFR (produits - charges)	150 983,00 €
--	---------------------

PRODUITS	
ATTRIBUTIONS FORMATION ET SUPPORT <i>Annexe 1 lettre de cadrage</i>	1 422 612,00 €
Dotation de base 2019 formation et support	968 547,00 €
Ajustement exceptionnel NOF	300 000,00 €
CQD Hors Recherche (HC CFMI)	64 000,00 €
Subvention Niort Angoulême	28 200,00 €
Locations	1 715,00 €
Reversements contrats PRO	50 150,00 €
Formations locales (DU)	10 000,00 €
LES RESSOURCES PROPRES	290 330,00 €
Subvention DRAC CFMI	245 630,00 €
Taxe apprentissage	4 500,00 €
Distributeurs automatiques MERLING	16 000,00 €
Reprographie / cartes professionnelles	1 500,00 €
Ventes cahiers CESC (12% frais de gestion)	7 200,00 €
Part UFR sur subvention MAGELIS DU Electroacoustique	15 500,00 €

TOTAL PRODUITS	1 712 942,00 €
-----------------------	-----------------------

Annexe 2 – Budget de fonctionnement des départements

- Les DU ne sont pas comptabilisés dans les effectifs, ainsi que le parcours de master CREADOC qui dispose d'un budget propre et le master JMIN qui est principalement dépendant des moyens du CNAM.
- Pour la Formation Continue, les contrats pro sont coefficientés à 1 et les reprises d'études sont coefficientées à 0,5

Fonctionnement à répartir

59 196 €

Département	Effectifs L+M		Contrat Pro	Rep Etudes	Tot coeff.	% FC	Fct 80%	Fct effectifs	Fct FC	Total Fct
GEOGRAPHIE	312	7,63%	0	4	2	5,13%	6 314 €	904 €	641 €	7 859 €
HISTOIRE	526	12,87%	0	3	1,5	3,85%	6 314 €	1 524 €	481 €	8 319 €
HISTOIRE DE L'ART	281	6,88%	0	2	1	2,56%	6 314 €	814 €	321 €	7 449 €
MUSICOLOGIE	173	4,23%	0	2	1	2,56%	6 314 €	501 €	321 €	7 136 €
PHILOSOPHIE	157	3,84%	0	1	0,5	1,28%	6 314 €	455 €	160 €	6 929 €
PSYCHOLOGIE	2017	49,35%	3	32	19	48,72%	6 314 €	5 843 €	6 090 €	18 247 €
SOCIOLOGIE	556	13,60%	0	4	2	5,13%	6 314 €	1 611 €	641 €	8 566 €
SIC	65	1,59%	6	12	12	30,77%	3 157 €	188 €	3 846 €	7 192 €
ANTHROPOLOGIE										
	4087	100,00%	9	60	39	100,00%	47 357 €	11 839 €	12 500 €	71 696 €
							80,00%	20,00%		

Annexe 3 – Budget de fonctionnement de l'UFR

Objet	Montant	Solde
		79 286,00 €
Reversement de 50% au SCD/BUMF	20 000,00 €	
Enveloppe Culture	2 500,00 €	
Subventions aux associations	3 000,00 €	
Voyages pédagogiques	10 000,00 €	
Relations Internationales	1 500,00 €	
Comités de sélection	1 000,00 €	
ERM / Aide à la publication	5 000,00 €	
Location fontaines à eau	700,00 €	
Carburant	500,00 €	
Lycée Venours Licence pro Agro	1 500,00 €	
Contrat de gardiennage PUMD	5 300,00 €	
Vêtements de travail	1 500,00 €	
Entretien climatisation	785,00 €	
Entretien, réparations	3 000,00 €	
Impressions plaquettes licences	600,00 €	
Location de logiciel (photoshop)	1 020,00 €	
Location et maintenances copieurs	25 900,00 €	
		-4 519,00 €

Annexe 4 – Budget d'investissement des départements

- Les DU ne sont pas comptabilisés dans les effectifs, ainsi que le parcours de master CREADOC qui dispose d'un budget propre et le master JMIN qui est principalement dépendant des moyens du CNAM.

Investissement à répartir

32 901 €

Département	Effectifs L+M		Inv 80%	Inv effectifs	Total Inv
GEOGRAPHIE	312	7,63%	3 509 €	502 €	4 012 €
HISTOIRE	526	12,87%	3 509 €	847 €	4 356 €
HISTOIRE DE L'ART	281	6,88%	3 509 €	452 €	3 962 €
MUSICOLOGIE	173	4,23%	3 509 €	279 €	3 788 €
PHILOSOPHIE	157	3,84%	3 509 €	253 €	3 762 €
PSYCHOLOGIE	2017	49,35%	3 509 €	3 247 €	6 757 €
SOCIOLOGIE	556	13,60%	3 509 €	895 €	4 405 €
SIC	65	1,59%	1 755 €	105 €	1 859 €
ANTHROPOLOGIE					
	4087	100,00%	26 320 €	6 580 €	32 901 €
			80,00%	20,00%	